

L'énergie de la ville

Quel modèle énergétique une commune peut-elle développer? Montdidier en Picardie tente d'être autonome sur la moitié de ses besoins tout en divisant par quatre ses émissions de gaz à effet de serre. Saint-Étienne-du-Rouvray mise le sur bois. Regards croisés.

Petite ville de Picardie Montdidier (6 500 habitants) bénéficie depuis 1925 d'un établissement public qui lui permet d'assurer la fourniture et l'acheminement de l'électricité sur son territoire. La volonté de la Ville de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre s'est traduite par la création d'un parc public éolien qui devrait lui permettre de couvrir la moitié de ses besoins en ressources énergétiques. Une expérience innovante présentée par un technicien de cette commune.

Saint-Étienne-du-Rouvray pour sa part, a développé la plus grande chaufferie bois de la région. Ainsi, les habitations collectives du

Château Blanc, mais aussi le lycée Le Corbusier, l'Insa et ses logements étudiants bénéficient de la chaleur bois. Le bois est un combustible bon marché, à faible fluctuation de coût, il se substitue aux matières fossiles qui elles ont un coût de plus en plus prohibitif. Un avantage pour les factures de chauffage des habitants. D'autre part, cela permet de développer des filières locales d'approvisionnement en bois. L'environnement bénéficie de ce dispositif : les gaz à effet de serre sont sensiblement diminués, la pollution atmosphérique maîtrisée. Un échange sur ces questions avec les acteurs concernés (exploitant, Ville, bailleurs) permettra d'évaluer cette initiative sur le territoire stéphanois.

Intervenants

Benjamin Sauval, chargé de maîtrise de l'énergie de Montdidier; Sylvie Sellier, responsable division hygiène et environnement, ville de Saint-Étienne-du-Rouvray; Ludovic Arnold, responsable des bâtiments et moyens généraux, ville de Saint-Étienne-du-Rouvray; Julien Coquelet, chef d'exploitation Idex, pour la chaufferie urbaine au bois; Franck Ernst, directeur du Foyer stéphanois; Jean-Luc Shroeder, directeur de Logiseine; Mathieu Boiron, chargé de mission développement durable à Logirep; Cédric Lefebvre, directeur du patrimoine Habitat 76.

Programme des Assises du développement durable

Conférence

Changement climatique: certitudes, incertitudes, enjeux. Avec Hervé Le Treut, climatologue du Giec, membre de l'Académie des sciences, directeur de l'institut Pierre-Simon Laplace. **Mardi 3 avril 2012 à 18 heures, faculté des sciences, du Madrillet, avenue de l'Université.**

Conférences, ateliers

9 heures - 10h30: conférence sur la mise en œuvre d'Agendas 21 sur les villes de Grand-Couronne et de Saint-Étienne-du-Rouvray

10h30 - 12 heures: conférence sur la politique municipale stéphanoise en faveur du développement durable

14 heures - 15h30: atelier sur la mise en œuvre de modèle énergétique durable

15h30 - 17 heures: atelier sur la précarité énergétique

18 heures - 19h30: atelier sur les transports durables et fiables de demain. **Mercredi 4 avril 2012, salle festive, rue des Coquelicots.**

Exposants et animations toute la journée avec la participation de Cardère, du Smedar, de M'Boumba'so, d'Artisans du monde, de Dyspraxique fd 76-27, de la Crea, du pôle solidarité d'EDF. Et les services municipaux de Saint-Étienne-du-Rouvray: les Animallins, la ludothèque, les bibliothèques.

Les exp'air de Normandie

Théâtre en famille, espace Georges-Déziré, 271 rue de Paris. **Mercredi 4 avril, 17h30 entrée gratuite.**

Une idée, une proposition, une question?

Contact: Matthieu Charlionet, chargé de la démocratie locale
mcharlionet@ser76.com
02 32 95 83 83
Julia Poulain, chargée de mission Agenda 21
jpoulain@ser76.com

Rendez-vous

3 et 4 avril: Assises du développement durable
du 23 au 25 mai: Assises du territoire et de l'habitat
Aire de fête: Clôture des Assises

ça change la Ville



Saint-Étienne-du-Rouvray

Lettre d'information des Assises de la ville | mars 2012 | N° 5

Une ambition durable

Dans le cadre de notre Projet de ville, nous invitons les Stéphanois à débattre du développement durable.

Ces premières Assises nous permettent d'aborder cette thématique sous différents angles: transports, énergie, insertion, habitat... Les échanges doivent nous permettre de réfléchir aux défis auxquels nous devons faire face. Ils sont nombreux. Pour ma part, j'en retiens les plus cruciaux. Comment, avec la raréfaction programmée des ressources naturelles indispensables à la vie des êtres humains, organiser notre société? La volonté de puissances financières d'accaparer des gisements de matières fossiles engendre des conflits meurtriers, détruit les équilibres humains conduisant à des drames et des tensions. Il y a urgence à promouvoir un partage équitable des ressources carbonées fossiles. Ne faut-il pas tout simplement considérer les ressources naturelles comme des biens communs de l'humanité, dans une optique de les gérer durablement et démocratiquement? Autant de questions globales, qu'il nous faut traiter aussi localement pour mieux vivre ensemble longtemps. C'est cette ambition durable que nous assignons à notre Projet de ville.

Hubert Wulfranc
Maire, conseiller général



Surchauffe sur notre planète

Les premières Assises du développement durable se tiennent les 3 et 4 avril à l'université des sciences et à la salle festive. Deux journées de débats et de questions, ouvertes par le climatologue Hervé Le Treut, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

« **L**e réchauffement du système climatique est sans équivoque. On note déjà, à l'échelle du globe, une hausse des températures moyennes de l'atmosphère et de l'océan, une fonte massive de la neige et de la glace et une élévation du niveau moyen de la mer. »

L'introduction du rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en 2007, est sans équivoque. Ce rapport confirme que le processus de réchauffement climatique est en cours. Il impactera dans les décennies à venir toute notre planète avec des incidences multiples pour les humains, ►

► les plantes et les animaux. Ceci n'est pas le scénario d'un film catastrophe, mais une réalité qui devrait nous conduire à modifier nos comportements pour limiter ce réchauffement climatique. En effet, les raisons de ce réchauffement sont directement liées à l'activité humaine et à un mode de développement qui n'intègre pas les effets sur l'environnement.

Il y a urgence. Car au-delà du déséquilibre environnemental, c'est aussi l'équilibre géopolitique de notre planète qui risque de se trouver bouleversé. Par exemple, des zones actuellement habitées pourraient devenir inhabitables à cause de la désertification ou en raison de l'élévation du niveau de la mer.

Mais les solutions existent pour amoindrir ce réchauffement. Elles demandent de la part de tous, et notamment des grandes entités fortement productrices de gaz à effet de serre, des efforts conséquents. Fort logiquement, c'est le climatologue Hervé Le Treut, membre du Giec, qui ouvrira ces Assises du développement durable. Don-

née à **l'université des sciences du Madrillet, mardi 3 avril à 18 heures**, sa conférence permettra d'avoir un regard sur les dernières études scientifiques en matière de réchauffement climatique. Une introduction et prise de conscience avant de s'engager plus en avant mercredi 4 avril dans une série de débats et de

« Le réchauffement est causé par un mode de développement qui n'intègre pas les effets sur l'environnement. »

tables rondes.

À la salle festive, professionnels, élus, spécialistes, responsables associatifs interviendront sur les questions énergétiques, de transports et présenteront une série d'initiatives concrètes pour le développement durable. Dont certaines à découvrir en famille : parce que la prise conscience passe aussi par l'éducation.

Transports sur une voie durable

Le transport routier est responsable de 92 % des émissions de gaz à effet de serre. Comment mettre en place des transports plus respectueux de notre environnement et plus économes pour les utilisateurs ? Des collectivités locales innovent. Voici quelques exemples...

Aubagne, c'est gratuit ! Depuis mai 2009, la communauté d'agglomération d'Aubagne, dans les Bouches-du-Rhône, a rendu les transports collectifs gratuits pour tous. Cette gratuité peut interpeller, notamment sous l'angle de la faisabilité financière et du maintien de la qualité du service. C'est l'augmentation de la taxe transport pour les entreprises qui a financé la gratuité. Chez les usagers, les résultats ont dépassé toutes les espérances : sur certaines lignes, l'augmentation du nombre de voyageurs a été de 75 %. Alors, la gratuité est-elle une solution pour nos transports de demain ?

La Région Centre, mise sur l'intermodalité. L'intermodalité, c'est un concept impliquant l'utilisation de plusieurs modes de transports au cours d'un même déplacement. Pour y parvenir, la Région Centre a tablé depuis plus de dix ans sur le cadencement, l'accessibilité, l'achat de rames neuves et la rénovation des anciennes, la tarification et la mise en place de titres de transports communs. Pour faciliter encore le recours aux transports en commun, a été mise en place une centrale d'information multimodale. Elle indique l'itinéraire et le, ou les, transports en commun à emprunter. Une expérimentation dont la Région Centre rendra compte.

Haute-Normandie : les lignes à suivre. La Région Haute-Normandie est l'autorité organisatrice de transports collectifs de voyageurs sur son territoire depuis le 1^{er} janvier 2002. L'investissement sur des lignes régionales a été conséquent permettant à Dieppe, Elbeuf, Rolleville, Evreux... d'être mieux desservies. Le nombre de voyageurs a augmenté, les trains se sont modernisés. Au regard des grandes évolutions à venir, notamment avec la nouvelle ligne Paris-Rouen-Le Havre, quelle place et quelles perspectives pour des gares comme celles de Saint-Étienne-du-Rouvray ? **La Créa monte en capacité.** Depuis 1994, l'arrivée du Métrobus ►

► a permis aux transports en commun de l'agglomération rouennaise de se développer significativement. À ce jour, 16 millions de voyageurs par an sont transportés sur le réseau. Pour faire face à la demande et optimiser ses moyens de transports, la Créa et son délégataire, la TCAR, vont proposer en 2012 un développement significatif du réseau avec notamment l'arrivée de nouvelles rames de métro. Ces évolutions seront présentées et discutées. **Le fret à quai ?** Le territoire stéphanois est marqué par l'activité fret depuis des décennies. Des centaines de familles ont vécu et vivent toujours au rythme des trains. Cependant, l'inquiétude est forte.

La gare de triage de Sotteville-lès-Rouen est menacée dans son activité alors que les atouts économiques et environnementaux du fret ne sont plus à démontrer.

« La gratuité est-elle une solution pour nos transports de demain ? »

La question du fret et de son avenir se place au cœur du développement durable. Un débat qui a déjà mobilisé énormément d'élus, de salariés, de décideurs économiques et qui aura toute sa place dans la discussion sur des transports durables et fiables.

Intervenants
Antoine Di Ciaccio, vice-président en charge des finances – Agglo du pays d'Aubagne et de l'étoile; Jean-Michel Bodin, vice-président délégué au transport, infrastructures, circulation et intermodalité – Région Centre; Noël Levillain, vice-président transport et mobilité, Région Haute-Normandie; Catherine Goniot, directrice du pôle transports mobilité déplacements à la Créa; Pierre Menard, Comité de défense du fret.

Précarité énergétique : le coup de froid

Ça chauffe au niveau planétaire et sur les factures... Mais pour de nombreux ménages, c'est le coup de froid quand les températures baissent. La précarité énergétique menace une famille sur dix.

En 2009, 13 % des ménages consacraient 10 % ou plus de leurs ressources au règlement des factures d'énergies. Selon l'étude de l'Insee sur le mal-logement publié en janvier 2011, 9 % des ménages se plaignent du froid lié à une installation de chauffage insuffisante ou à une mauvaise isolation.

« La précarité énergétique s'additionne à l'envolée des prix du logement. »

Les récentes augmentations des prix du gaz, du fuel et de l'électricité, ainsi que la période de grand froid traversée cet hiver ont mis en évidence le problème. Propriétaires comme

locataires sont concernés par cette précarité énergétique qui s'additionne à l'envolée des prix du logement. Le gouvernement semble avoir pris conscience de ces problèmes comme l'illustre la création de l'Observatoire national de la précarité énergétique, en mars 2011. Face à cette situation comment réagir ? Comment permettre aux foyers modestes, propriétaires de leurs logements, d'engager des travaux afin d'avoir une meilleure isolation thermique ? Quelles sont les actions menées par les bailleurs sociaux ? Comment les fournisseurs d'énergie font face à ces situations ? Pourquoi et comment certaines associations œuvrant contre la précarité énergétique agissent-elles sur nos

territoires ? Autant de questions abordées à l'occasion de l'atelier consacré à la lutte contre la précarité énergétique.

Intervenants
Anne-Claire Charlet, responsable de la division solidarité Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray; Chantal Dutheil, responsable locale du Secours populaire; Laurence Bizet, correspondante pôle solidarité EDF; Catherine Prilleux, correspondante solidaire GDF; Jean Vallée et Jean-Pierre Rousseau, Confédération nationale du logement; Christine Boulier, présidente de l'association Droit à l'énergie.